

Commune de
MENESPLET

PLAN LOCAL D'URBANISME

3. PLAN DE ZONAGE
ET RESERVATIONS

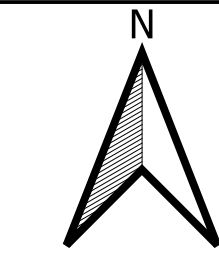
(partie Nord)

- P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal du 31 Dec. 2005
- Modification n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 4 Avril. 2018
- Déclaration de projet valant mise en compatibilité n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 21 Sept. 2023
- Modification Simplifiée n°3 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 6 octobre 2026

Déclaration de projet valant mise en compatibilité n°1 réalisée par : **VERDI**

Révision réalisée par :
Cabinet NOEL - Urbanistes - 20, Place Pey-Berland - 33 000 BORDEAUX - Tél : 05 56 48 28 55 - Fax : 05 56 48 53 15

Modification n°1 et Révision Simplifiée n°1, Révisions allégées n°3, Modification simplifiée n°1, Mise en compatibilité n°1, réalisées par



COMMUNE DU PIZOU

COMMUNE

DE

MONTPON-MENESTEROL

LEGENDE

- Zone inondable du P.P.R.I
- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés
- Construction en zone A où le changement de destination est possible

Zones à vocation urbaine

- UA Zone urbaine, centre ancien
- UB Zone urbaine de densité moyenne (extension du centre)
- UC Zone urbaine de moindre densité
- UY Zone urbaine à vocation d'activités
- UF Zone ferroviaire
- 1AU Zone à urbaniser
- 1AUY-2AUY Zone réservée à l'accueil d'activités

Zones agricoles et naturelles

- A Zone à vocation agricole
- AC Zone dédiée à l'exploitation de carrière
- N Zone naturelle de protection
- 1N Zone naturelle à dominante rurale
- 1Nc Zone naturelle à vocation de tourisme et de loisirs
- 1Np Zone naturelle, bois "de nature"
- 1Npv Zone naturelle dédiée à la production d'énergie photovoltaïque
- I Secteur de zone soumis au risque d'inondation

Emplacements Réservés (Art.L.161-41 du code de l'urbanisme)

N° de l'opération	Nature de la réservation	Collectivité bénéficiaire	Caractéristiques ou surface approximative
1	Elargissement et aménagement du CR du Barail	Commune	7 mètres
2	Elargissement et aménagement de la VC n°108, de Penelop-Coly à Plassance	Commune	7 mètres
3	Voie de désenclavement de la zone d'urbanisation future du Bourg-Ouest - liaison avec le CR	Commune	8 mètres
4	Voie de désenclavement de la zone d'urbanisation future du Bourg-Ouest - liaison avec la VC n°201	Commune	8 mètres
5	Agrandissement du cimetière	Commune	3000 m²
6	Extension du plateau scolaire	Commune	2000m²
7	Extension des activités de plein-air	Commune	3500 m²
8	supprimé par la modification simplifiée n°3		
9	Voie de désenclavement de la zone d'urbanisation future du Bourg. Liaison avec la RD 3	Commune	8 mètres
10	Voie de désenclavement de la zone d'urbanisation future du Bourg. Liaison avec la VC n°219	Commune	8 mètres
11	Voie de désenclavement de la zone d'urbanisation du Bourg	Commune	8 mètres
12	Elargissement et aménagement de la VC n°207 aux Sebinious	Commune	8 mètres
13	Elargissement et aménagement des VC n°207 et 217 aux Sebinious	Commune	8 mètres
14	Elargissement et aménagement du CR Au Buyet entre la VC n°211 et la RD n°9	Commune	7 mètres
15	Amélioration de la sécurité au carrefour des VC n°221, 222 et 114 au Fort du Cros Sud	Commune	7 mètres
16	Création d'une voie de desserte de la zone 1AUY "Croix-de-Pierre / Aux Barthoumettes"	Commune	10 mètres

